

Descriptif de module

Domaine : Economie et Services
Filière : Droit économique, à plein temps et à temps partiel
Orientation/axe : Métier (Droit)

1. Intitulé de module Option secondaire 2026-2027

Code : 746-3

Type de formation :

 Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres

Caractéristique pour filière Droit économique :

 Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Droit économique

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

 Droit économique :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 à 4 des études à plein temps
- TPart : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études à temps partiel **et** avoir suivi les modules des semestres 5 à 6 des études à temps partiel

- Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux

Lorsque le world-wide web a émergé dans les années 1990, beaucoup d'observateurs ont anticipé qu'il aurait un impact révolutionnaire ; peu cependant ont pu prévoir l'évolution qu'il a connu ces dernières vingt années. Aujourd'hui, plusieurs nouvelles technologies « disruptives » comme la blockchain, les smart contracts et le IoT (Internet of Things) promettent de changer les règles du jeu et de révolutionner notre quotidien. Ceci dans une époque où l'intelligence artificielle avance à pas de géant, nos données se digitalisent, les outils de surveillance se multiplient, les acteurs financiers chevauchent la vague des fintech et les cybercriminels trouvent des nouvelles brèches pour parvenir à leurs fins.

Le droit, confronté à ces changements rapides et radicaux, se doit de s'adapter et de se réinventer. Les juristes de demain devront être familiarisés avec ces problématiques et ceux qui pourront faire valoir des compétences spécifiques seront avantagés sur le marché du travail.

L'objectif de cette option secondaire est de sensibiliser les étudiants sur les aspects légaux et techniques liés aux nouvelles technologies, développer leurs compétences dans les domaines traités, et générer de l'intérêt pour des sujets qui vont devenir très importants dans l'univers juridique du futur.

Au terme du cours, l'étudiant-e sera en mesure de :

- Restituer ses connaissances pointues sur les enjeux juridiques liés aux nouvelles technologies abordées.
- Résoudre des problèmes juridiques liés aux nouvelles technologies abordées, aussi grâce à l'aide de connaissances techniques
- Accéder et utiliser les sources de droit pertinentes
- Analyser l'impact d'une innovation technologique d'un point de vue juridique.

5. Contenu et formes d'enseignement

Thèmes abordés :

Blockchain et smart contracts ; Internet of things et connected objects ; Privacy et surveillance ; Protection des données, cybersécurité et hacking ; Fintech ; Nouvelles technologies et cybercriminalité ; Intelligence artificielle ; données, informatique et networks ; et autres.

Le cours prévoit d'alterner la théorie et la pratique par :

Des cours théoriques riches en exemples et très axés sur l'actualité ; Des études de cas et des exercices ; Des présentations, tant d'intervenants externes que de la part d'étudiant-e-s.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par **un examen écrit individuel de 90 minutes** qui aura lieu obligatoirement durant la session d'examens.

- Les examens individuels de la session de remédiation peuvent être oraux d'une durée de 15 minutes par candidat-e, précédés d'une préparation de 15 minutes également. L'enseignant-e responsable de l'OS sera en charge de proposer à la direction de filière un-e expert-e obligatoire choisi-e parmi les collègues officiant déjà à la HEG Arc.

Règle(s) de validation :

Cf. modalités d'évaluation et de validation, résultat arrondi au 1/10 de point.

Critères de réussite :

N >= 4.0 :	Module acquis
3.5 <= N < 4.0 (Fx) :	Remédiation du module
N < 3.5 :	Répétition du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
 - les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée.
- Pas de remédiation pour
 - les travaux de semestre individuels ou de groupe
 - les contrôles continus
- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
 - la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
 - la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.
 - les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

8. Remarques

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

9. Bibliographie

-

10. Enseignants

- Luca Brunoni, Maître d'enseignement HES à l'ILCE (HEG Arc)
- Intervenant-e-s externes
- Intervenant-e-s de la HEG Arc

Nom du responsable de module : Luca Brunoni

Descriptif validé le xx août 2026 par le Conseil de Direction HEG Arc